

# E-LEARNING : TOUT SAVOIR SUR LA PROCEDURE DISCIPLINAIRE

Bien comprendre les dernières nouveautés : le traitement des réclamations par le Bâtonnier, certaines modalités de l'enquête déontologique, la procédure applicable en première instance et en appel, les nouvelles sanctions disciplinaires.

**2 heures – 50 €**

Module 1 : La  
présentation de  
la procédure  
disciplinaire

Module 2 : Le  
traitement des  
réclamations

Module 3 :  
L'enquête  
déontologique

Module 4 :  
La procédure  
disciplinaire

Module 5 : Les  
sanctions  
disciplinaires

# Session ouverte du 1<sup>er</sup> janvier au 30 décembre de l'année civile en cours

## Inscriptions ouvertes jusqu'au 15 décembre de l'année civile en cours

### Auteurs

Jérôme GAVAUDAN, Ancien Président du Conseil National des Barreaux, 2021-2023

Remi DECOU- PAOLINI, Directeur des Affaires Civiles et du Sceau

Laurence JUNOD-FANGET, Avocate au Barreau de Lyon, Présidente, Commission des règles et usages, CNB, 2021-2023

Hélène LAUDIC-BARON, Avocate au Barreau de Rennes, Membre Commission des règles et usages, CNB, 2021-2023, Vice-Présidente, CNB, 2024-2026

Roland RODRIGUEZ, Ancien Bâtonnier du Barreau de Grasse, Membre Commission des règles et usages, CNB, 2021-2023, Président, Commission des règles et usages, CNB, 2024-2026

Chaque séquence fait l'objet d'une évaluation des acquis grâce à des quiz de validation (questionnaires à choix multiples et/ou à réponses multiples, mises en situation, ...).

Pour passer à la séquence suivante, 70 % Minimum de réussite aux quiz est nécessaire.

Ainsi, vous pourrez vérifier si vous avez Correctement assimilé les connaissances.

Au total, comptez 5 à 30 minutes par Module en moyenne pour le réaliser dans de bonnes conditions d'apprentissage.

**Date de dernière mise à jour du module : janvier 2024**